RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté, Egalité, Fraternité

DÉPARTEMENT DE LA DROME

ELECTIONS LÉGISLATIVES DES 18 ET 25 NOVEMBRE 1962

2me CIRCONSCRIPTION - MONTÉLIMAR-NYONS

Électrices, Électeurs,

Au lendemain du référendum vous êtes appelés à voter à nouveau pour élire les députés qui formeront la nouvelle législature.

Pour que vos libertés soient respectées il faut que le régime assure enfin un véritable équilibre des pouvoirs et pour cela vous devez envoyer siéger à l'Assemblée Nationale des députés qui sachent garder vis à vis du pouvoir leur liberté de jugement et leur indépendance d'esprit.

Comme il est probable qu'aucune formation politique n'aura, à elle seule, la majorité dans la future chambre, il importe pour assurer la stabilité du gouvernement et pour éviter les crises ministérielles, que vous élisiez des députés soucieux de favoriser l'union des Républicains et la cohésion nationale.

C'est ce souci de l'Union et de l'Entente entre les partis attachés à la Liberté qui nous ont conduit à contresigner le programme commun des Républicains.

Ce programme le voici :

Dans le domaine des institutions et des libertés :

— Application de la constitution dans l'équilibre des pouvoirs et instauration du gouvernement de législature.

— Respect de la légalité Républicaine et de l'indépendance de la Justice.

— Etablissement d'un régime d'information objective par des garanties à la presse et par un statut démocratique de la radiodiffusion et de la télévision Française.

Dans le domaine économique et social :

— Expansion dans la stabilité grâce à un plan économique et social, démocratiquement établi, orienté spécialement vers le logement, les constructions scolaires, le maintien du plein emploi, l'intégration des Français d'Algérie et l'amélioration du sort des vieux.

— Modernisation de l'agriculture et parité sociale du monde rural.

— Expansion économique régionale et création d'activités industrielles décentralisées.

— Réforme fondamentale de l'enseignement assurant aux jeunes l'égal accès aux études et, à la Nation, la pleine disposition de ses valeurs humaines.

Dans le domaine diplomatique et militaire :

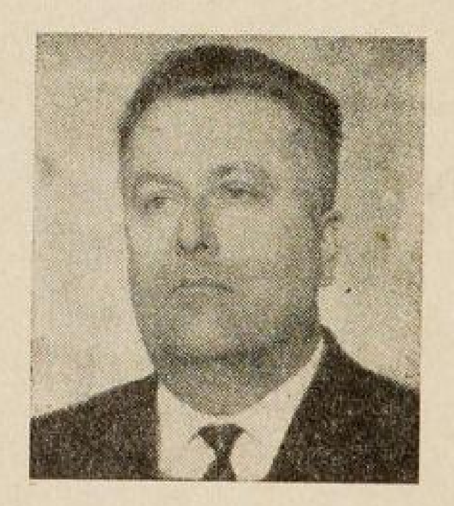
— Reprise des efforts, justifiés avec éclat par le succès du MARCHÉ COMMUN, pour construire l'Europe, pour parvenir à son unité politique dans le renforcement d'institution communautaires, pour en faire le partenaire des Etats Unis dans l'Alliance Atlantique ainsi consolidée.

— Négociations en vue d'une défense intégrée et d'une force de frappe commune.

Nous proposons ce programme aux Femmes et aux Hommes de notre Pays comme une réponse aux incertitudes du présent, aux exigences de l'avenir, aux espérances de la jeunesse.

La Fédération de la Drôme du Mouvement Républicain Populaire affirmant son dynamisme, sa vitalité et sa foi en l'avenir, propose à vos suffrages un candidat et un remplaçant qui totalisent à peine 68 ans à deux.

Ce sont deux Elus Municipaux.



Le Premier,

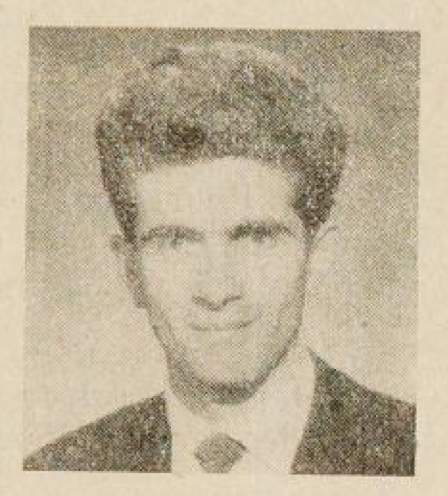
Marcel GONY

l'est depuis plus de 15 ans.

Le Second,

Robert BONTOUX

Elu en 1960, a été le plus jeune Maire de France.



Le Fédération du M. R. P. vous demande de leur faire confiance.

Pour l'Arrondissement MONTÉLIMAR-NYONS

Pour la République

Pour la France

Vu le Candidat :

Marcel GONY

Maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux
Officier de Réserve
Chevalier du Mérite Militaire
Officier du Mérite Social

Vu le Remplaçant :

Robert BONTOUX

Maire de Saint-Auban-sur-Ouvèze
Membre du Conseil d'Administration du Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs

Imp. du Prieuré - Pierrelatte